



Affaires indiennes et du Nord Canada Indian and Northern Affairs Canada



DIVISION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES



**PLAN D'ACTIVITÉS
2003/04 à 2005/06**

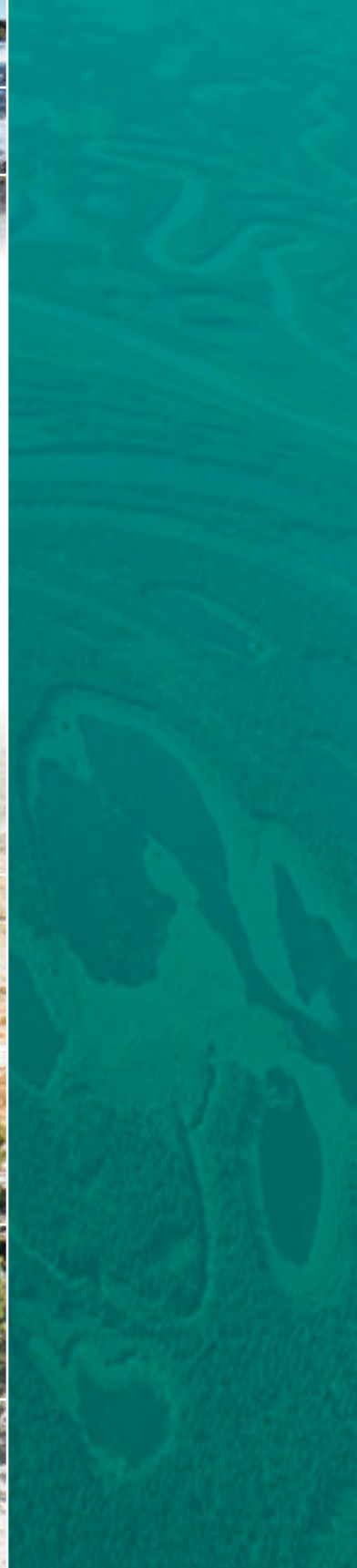




Table des matières

Introduction	1
La Division des ressources hydrauliques : qu'est-ce que c'est et qu'est-ce qu'elle fait?	2
Questions touchant la Division des ressources hydrauliques	3
Plan d'activités de la Division des ressources hydrauliques : 2003/04 à 2005/06	6





Division des ressources hydrauliques

Direction de l'environnement et des ressources renouvelables
Affaires indiennes et du Nord canadien
Édifice Bellanca, 3^e étage
C.P. 1500
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2R3 Canada

Tél. : (867) 669-2655

Courriel : NorthwestTerritoriesWaters@inac.gc.ca

Site Web : http://www.ainc-inac.gc.ca/nt/wrd/rred_f.html

© Affaires indiennes et du Nord canadien 2003





Introduction

La Division des ressources hydrauliques de la région des Territoires du Nord-Ouest du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a rédigé le plan d'activités qui suit afin d'y présenter :

- *son rôle et ses activités-clés*
- *ses difficultés*
(à la fois externes et internes à la Division)
- *sa vision, ses buts et ses objectifs*

Le plan d'activités couvre une période de trois ans, allant de l'année financière 2003/04 à l'année financière 2005/06.

Il est possible de s'informer davantage sur les activités et programmes de la Division à Yellowknife, soit par téléphone au (867) 669-2655, soit par courriel : NorthwestTerritoriesWaters@inac.gc.ca ou par le biais de son site Web à l'adresse : http://www.ainc-inac.gc.ca/nt/wrd/rred_f.html .





La Division des ressources hydrauliques : qu'est-ce que c'est et qu'est-ce qu'elle fait?

Au sein de la Région des Territoires du Nord-Ouest du MAINC, la Division des ressources hydrauliques relève de la Direction de l'environnement et des ressources renouvelables, qu'elle compose avec trois autres divisions. La Division des ressources hydrauliques aide la Région des Territoires du Nord-Ouest du MAINC à remplir sa mission qui consiste à :

Soutenir l'avancement politique et économique du Nord, par le biais de la gestion des intérêts fédéraux, et promouvoir le développement durable des communautés nordiques et des ressources naturelles du Nord.

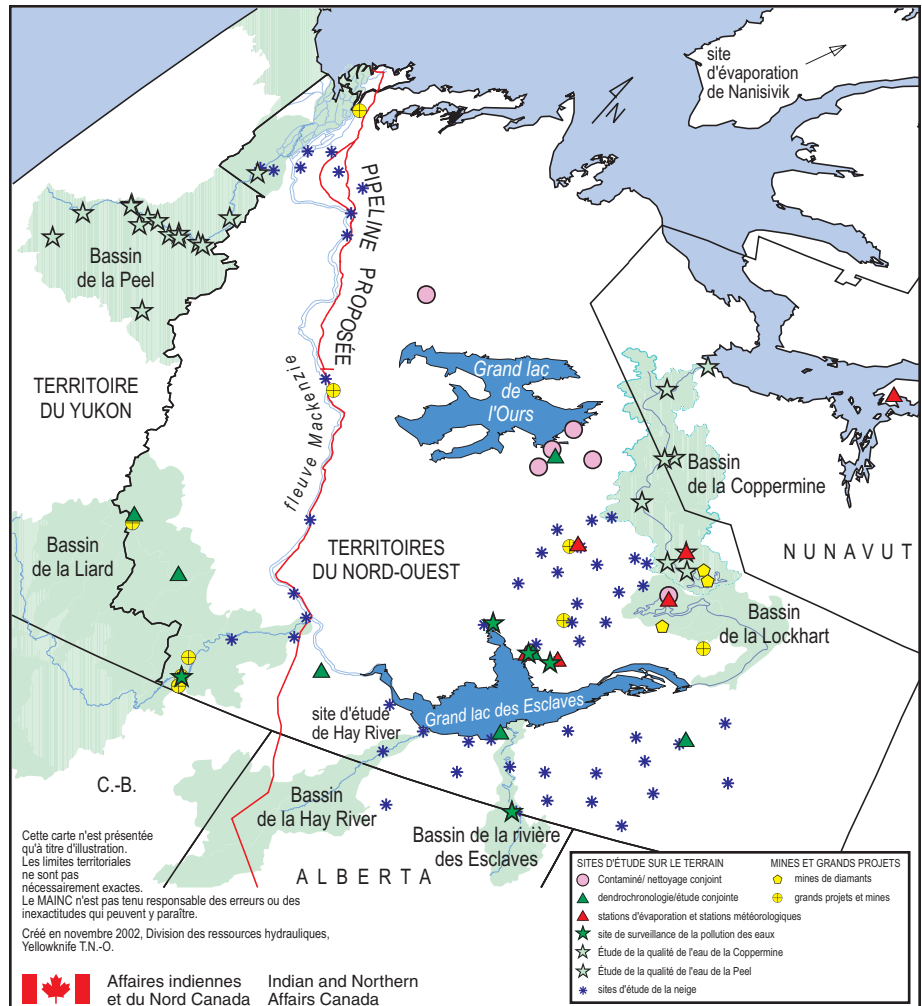
La Division des ressources hydrauliques est chargée de gérer les ressources en eau des Territoires du Nord-Ouest en vertu de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest et de son Règlement, et de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. La gestion de ces ressources incombe normalement aux gouvernements provinciaux. Cependant, tant que cette responsabilité ne sera pas cédée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, c'est la Division des ressources hydrauliques qui s'en chargera et qui conseillera le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pour tout ce qui concerne l'eau.

À cet effet, la Division des ressources hydrauliques est donc une autorité en matière d'eau au sein du MAINC et au sein des Territoires du Nord-Ouest. Au nombre des activités-clés de la Division, notons :

- ***élaborer et gérer des programmes scientifiques, tels que collecte, analyse, interprétation et distribution d'information d'ordre aussi quantitatif que qualitatif sur l'eau, et réaliser des études sur certains écosystèmes aquatiques précis;***
- ***élaborer des lignes directrices et des codes de pratiques pour la gestion et la surveillance des ressources en eau;***
- ***offrir continuellement des conseils d'expert, de nature scientifique ou procédurale, à un grand éventail de clients dans les Territoires du Nord-Ouest.***

Parmi les clients de la Division des ressources hydrauliques, mentionnons les Offices des terres et des eaux, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, d'autres divisions du MAINC, les bureaux du MAINC à Ottawa, d'autres organismes fédéraux, des organisations autochtones et communautaires, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, d'autres provinces et territoires, le secteur industriel, d'autres organisations (nationales et internationales), et des membres du public.

Pour remplir son mandat, la Division des ressources hydrauliques est fonctionnellement divisée en deux sections : Science et technologie de l'eau, qui comprend Politique et évaluation, Groupe Diamonds et Projets importants, et Gestion de l'eau et planification qui comprend Hydrologie et Qualité aquatique.



Projets de la DRH dans les T.N.-O. et le Nunavut.

Questions touchant la Division des ressources hydrauliques

Toute question inhérente à la gestion de l'eau, qu'elle se pose au niveau mondial, circumpolaire ou national, touche d'une façon ou d'une autre la Division des ressources hydrauliques. En outre, plusieurs facteurs propres à la gestion des ressources hydrauliques dans les Territoires du Nord-Ouest ont des répercussions sur le travail de la Division.

Préoccupations concernant la gestion des eaux au niveau mondial, circumpolaire ou national

Cernés par le Conseil mondial de l'eau, voici les sept défis qui se posent au 21^e siècle : rareté de l'eau; manque d'accès; détérioration de la qualité de l'eau; paix et sécurité dans le monde; prise de conscience par les preneurs de décisions et le public; baisse de l'affectation de ressources financières; et fragmentation de la gestion de l'eau.



Nombre de ces problèmes inquiètent tout particulièrement les Canadiens et les habitants du Nord.

Voici quelques-uns des problèmes liés à la gestion de l'eau au Canada :

- **Gestion de l'eau à l'échelon international :** le Canada est signataire de plusieurs traités et ententes avec les États-Unis, régissant les eaux qui circulent le long de la frontière ou qui la franchissent.
- **Qualité de l'eau :** la qualité de l'eau au Canada subit les effets des polluants, des micro-organismes, des éléments nutritifs en excès et de la sédimentation.
- **Prix de l'eau :** le prix de l'eau pour la consommation domestique et industrielle a une incidence sur la façon dont les consommateurs apprécient l'eau, et détermine le montant de ressources financières offertes pour sa gestion.
- **Prise en considération de l'exportation d'eau :** la demande d'exportation d'eau douce est en hausse, car d'autres nations commencent à ressentir des pénuries d'eau et ont des préoccupations croissantes concernant la qualité de l'eau.

Les régions circumpolaires, dont le Nord du Canada, partagent un certain nombre de ces préoccupations environnementales et de ces problèmes liés à l'eau, dont la présence de polluants provenant de sources éloignées, les déchets aux lieux d'exploitation abandonnés, l'exploitation minière, l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière, ainsi que les préoccupations concernant la qualité de l'eau liées à la topographie et au climat du Nord. Au Canada, c'est le Conseil de l'Arctique qui constitue le principal moyen d'intervention dans les questions relatives à l'environnement circumpolaire.

Facteurs propres aux Territoires du Nord-Ouest

Les points de vue des résidents du Nord sur les questions inhérentes à la gestion des eaux trouvent leurs racines dans l'environnement nordique.

Parmi les caractéristiques-clés de cet environnement, signalons :

- *l'attachement à un mode de vie plus traditionnel que dans le Sud du Canada, et donc, le besoin quotidien de sources d'eau propres, utilisables et naturelles. Cet attachement, de pair avec un rythme croissant de l'exploration et de l'exploitation, suscite un vif intérêt pour la garantie financière, la compensation et la restauration de projets de la part du MAINC et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;*
- *une vulnérabilité découlant des politiques de gestion de l'eau d'autres provinces et territoires. On compte plusieurs cours d'eau transfrontaliers importants aux Territoires du Nord-Ouest, qui proviennent d'autres provinces ou territoires. Les décisions prises en matière de gestion de l'eau dans ces régions en amont ont eu et ont des répercussions sur la quantité et la qualité de l'eau dans les Territoires du Nord-Ouest;*



- *des conditions uniques telles que le pergélisol, longues périodes pendant lesquelles le sol est prisonnier de la glace, les routes d'hiver et le potentiel plus élevé de crues en raison de la débâcle;*
- *un cadre législatif qui prévoit plusieurs intervenants dans la gestion des ressources hydrauliques;*
- *une évolution dans l'attribution de la responsabilité de la gestion des ressources en eau à mesure que les revendications territoriales aboutissent et que les responsabilités sont conférées au gouvernement territorial.*

On voit apparaître un certain nombre d'autres questions qui auront peut-être une influence sur les activités de la Division des ressources hydrauliques. En voici quelques-unes :

- *une préoccupation croissante du transport de longue portée de polluants atmosphériques;*
- *le changement climatique;*
- *la possibilité d'une circulation accrue de navires dans le passage du Nord-Ouest;*
- *l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière en mer;*
- *le projet gazier Mackenzie;*
- *le régime de gestion des eaux après le règlement des revendications territoriales;*
- *la mise en œuvre du cadre et de la stratégie de surveillance et d'évaluation des effets cumulatifs (C/SSEEC).*

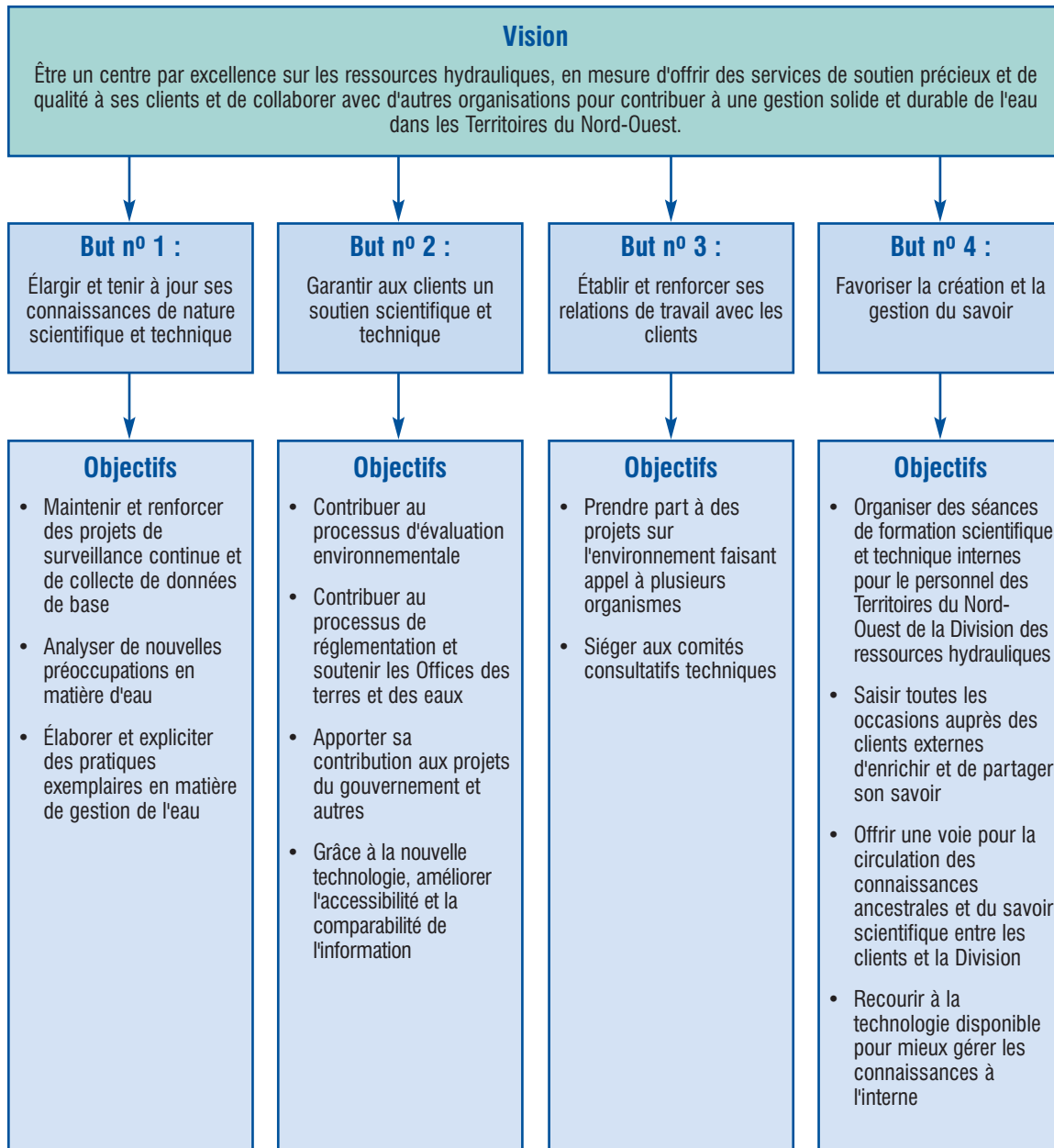
Récapitulatif des questions-clés

La Division des ressources hydrauliques prend des mesures face à un certain nombre de difficultés-clés et possibilités dont les suivantes :

- *essor des activités d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière;*
- *augmentation radicale de la portée et de la complexité des aménagements industriels;*
- *peu de renseignements de base dans nombre des régions où l'exploration minérale, pétrolière et gazière prend de l'importance;*
- *besoin de nouvelles compétences par suite de la diversité et de la complexité des questions touchant à l'eau dans les Territoires du Nord-Ouest, allant de pair avec les demandes de conseils spécialisés des clients;*
- *besoin pour la Division des ressources hydrauliques d'un système lui permettant de mieux compiler et gérer les données existantes et nouvelles, si elle veut rester le pôle central d'information sur l'eau.*

Plan d'activités de la Division des ressources hydrauliques : 2003/04 à 2005/06

Ce plan comporte une vision, des buts et des objectifs, établis dans le but de remédier aux problèmes-clés et de prendre les mesures nécessaires face aux difficultés et possibilités qui se présentent à la Division pour les trois prochaines années financières.



Division des ressources hydrauliques : vision, buts et objectifs.



Les objectifs de la Division des ressources hydrauliques sont étayés dans un plan d'action détaillé qui cerne les mesures-clés associées à chacun d'eux. En voici un tableau récapitulatif :

Mesures visant à élargir et à tenir à jour ses connaissances de nature scientifique et technique	
Objectifs	Mesures-clés
Maintenir et renforcer des projets de surveillance continue et de collecte de données de base	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de base hydrométrique dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut • Stations d'évaluation de l'enneigement • Stations de météorologie/d'évaluation de l'évaporation dans les territoires du Nord-Ouest et au Nunavut • Stations de surveillance de la qualité de l'eau à des endroits précis dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut • Programme de surveillance des effets cumulatifs dans le bassin de la rivière Coppermine • Surveillance de la qualité de l'eau dans les rivières des Esclaves, Liard, Hay et Peel
Analyser de nouvelles préoccupations en matière d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point des méthodes pour mesurer les concentrations de coagulants et de floculants précis, associés aux mines de diamants • Élargir la capacité relativement à l'économie de l'eau
Élaborer et expliciter des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices et besoins de renseignements pour l'évaluation des exploitations de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest • Directives en matière de restauration des sites de mines pour les Territoires du Nord-Ouest • Normes de pratiques concernant les pipelines qui croisent les cours d'eau • Pratiques exemplaires pour la gestion de l'environnement dans les mines du Nord • Énoncé de connaissances : puisards dans les environnements nordiques • Préoccupations géotechniques et hydrotechniques liées à l'industrie gazière et pétrolière dans les Territoires du Nord-Ouest



Garantir aux clients un soutien scientifique et technique

Objectifs	Mesures-clés
Contribuer au processus d'évaluation environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie en matière d'évaluations environnementales • Effectuer les dépistages conformément à la LCEE, au nom de l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest
Contribuer au processus de réglementation et soutenir les Offices des terres et des eaux	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les auteurs de réglementation sur les dépistages préliminaires, les permis et licences provisoires et les activités de surveillance • Services relatifs au modèle RECLAIM • Jusqu'à 20 permis d'utilisation de l'eau pour la Région désignée des Inuvialuit • Coordonner le Comité consultatif technique pour l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest, avant qu'il ne devienne complètement indépendant
Apporter sa contribution aux projets du gouvernement et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de surveillance des effets cumulatifs dans le bassin de la Coppermine • Négociations de revendications territoriales • Activités propres à la construction d'un pipeline et à l'exploitation de gaz naturel • Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie • Rapport sur l'État de l'environnement aquatique dans le bassin du Mackenzie • Consultation sur les modifications législatives
Grâce à la nouvelle technologie, améliorer l'accessibilité et la comparabilité de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Phase II du système de gestion des données sur l'eau • Système d'archivage des données sur le Web pour le bassin de la Coppermine • Surveillance par web-cam en temps réel de la débâcle sur le cours inférieur de la rivière Coppermine • Base de données sur les dépôts de garantie • Base de données sur les droits d'utilisation de l'eau



Établir et renforcer ses relations de travail avec les clients

Objectifs	Mesures-clés
<p>Prendre part à des projets sur l'environnement faisant appel à plusieurs organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur la qualité de l'eau du CCME • Comités chargés du Programme de surveillance des effets cumulatifs et des éléments importants de l'écosystème <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau et des sédiments • Quantité d'eau • Climat • Neige, glace de sol et pergélisol • C/SSEEC • Conseil du bassin du Mackenzie
<p>Siéger aux comités consultatifs techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité technique de Diavik • Équipe de coordination interorganisation de la BHP • Comité ou groupe technique du lac Snap (sera probablement formé en 2003/04 une fois que l'EE sera terminée) • Groupe consultatif technique sur les puisards • Comité consultatif technique de l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest





Favoriser la création et la gestion du savoir	
Objectifs	Mesures-clés
Organiser des séances de formation scientifique et technique internes pour le personnel des Territoires du Nord-Ouest de la Division des ressources hydrauliques	Formation sur : <ul style="list-style-type: none"> • l'ingénierie dans le pergélisol • la construction de pipeline • Modèle RECLAIM • l'exploitation pétrolière et gazière en mer • la surveillance des effets sur l'environnement • le drainage minier acide • l'évaluation du risque • la gestion de projet • l'interprétation de photo aérienne
Saisir toutes les occasions auprès des clients externes d'enrichir et de partager son savoir	<ul style="list-style-type: none"> • Examen par les pairs des pratiques exemplaires en matière de gestion environnementale dans les mines du Nord • Examen par les pairs du modèle 4.1 RECLAIM • Offrir aux clients externes le cours portant sur le pergélisol dans le delta du Mackenzie, ainsi que le cours d'introduction sur les pipelines en régions touchées par le pergélisol • Effectuer les évaluations environnementales des sites de la phase I à certaines opérations industrielles
Offrir une voie pour la circulation des connaissances ancestrales et du savoir scientifique entre les clients et la Division	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des connaissances ancestrales dans les études de base et les projets de surveillance • Avoir recours au savoir ancestral dans la conception de recherche et les protocoles • Veiller à que les collectivités et les individus soient vues comme des sources de données • Veiller à qu'il soit tenu compte du savoir ancestral et des préoccupations des communautés autochtones pendant l'examen de la documentation à l'intention des clients
Recourir à la technologie disponible pour mieux gérer les connaissances à l'interne	<ul style="list-style-type: none"> • Phase II du système de gestion des données sur l'eau • Système d'archivage des données sur le Web pour le bassin de la Coppermine • Base de données sur les dépôts de garantie • Base de données sur les droits d'utilisation de l'eau • Mise à jour interne d'un répertoire pour le pétrole et le gaz • Mise à jour d'un répertoire sur le drainage minier acide • Répertoire interne des mines de diamant • Répertoire interne des lois touchant aux ressources hydrauliques • Amélioration du site Web de la Division